

Citoyen du monde à Montrouge

numéro 106, Mai 2013

La pyramide (éducative) inversée

On ne saurait trop recommander l'ouvrage de Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, « le mystère français » (Seuil, la République des Idées, mars 2013). Les deux auteurs y passent la France au scanner, et permettent, grâce à une cartographie riche et parlante, de comprendre plus en profondeur notre pays, en révélant des permanences et des évolutions inattendues. On trouvera dans l'ouvrage maints sujets de méditation, et un optimisme bienvenu en cette période morose.

Ainsi de l'expression « Trente Glorieuses culturelles », pour parler de la période –habituellement désignée sous le nom de Trente Piteuses- de 1975 à nos jours, qui a fait suite aux « Trente Glorieuses » économiques de 1945 à 1975.

Parmi les phénomènes majeurs qu'a connu notre pays, les auteurs pointent « l'inversion de la stratification éducative ». « Jamais dans l'histoire la population française n'avait atteint un niveau aussi élevé. »

« Le monde éducatif des Trente Glorieuses avait l'allure d'une pyramide normale : une base large, avec 58 % de citoyens certes capables de lire, d'écrire et de compter, mais qui n'avaient pas obtenu plus que le certificat d'études ; au-dessus, un étage moyen de 29 % de formations intermédiaires ; enfin, une couche supérieure étroite de 13 % de titulaires du baccalauréat général ou plus. Nous sentons dans cette forme la virtualité d'un équilibre démocratique, dans lequel la force de domination d'une minorité de privilégiés, certes plus éduqués, est néanmoins contrebalancée par la masse considérable des citoyens qui ont bénéficié d'une instruction primaire. »

Aujourd'hui, « chez les jeunes de l'âge postindustriel, cet équilibre est rompu : les éduqués supérieurs forment la majorité absolue, avec 49 % d'individus qui ont obtenu le bac ou plus, 38 % d'éduqués moyens, secondaires et techniques, et seulement 12 % de citoyens restés au stade de l'instruction primaire. Les masses éduquées sont en haut, la minorité des simples alphabétisés en bas : la pyramide repose sur sa pointe. »

Un tel renversement est lourd de conséquences. « A l'époque industrielle, la majorité alphabétisée de la société regardait vers le haut les éduqués supérieurs et contestait leurs privilèges. A l'époque postindustrielle, une majorité d'éduqués supérieurs et moyens regarde vers le bas ceux qui sont restés bloqués au stade de l'instruction primaire, pour les oublier dans le cas des premiers ou pour craindre de leur ressembler dans le cas des seconds. A la contestation succède l'indifférence ou la peur. Nous sommes ici fort près d'une explication simple du glissement du corps électoral de la gauche vers la droite ».

Au-delà du propos des auteurs de l'ouvrage, l'image de la pyramide inversée suscite quelques réflexions.

Aujourd'hui, les « laissés pour compte » culturels, bloqués au niveau de l'instruction primaire, se trouvent bien souvent condamnés à la précarité et au chômage. Comment éviter une situation aussi choquante et lourde de dangers ?

On peut bien entendu mettre en avant la nécessité de la lutte contre l'échec scolaire. Mais n'est-il pas fondamentalement nécessaire de parvenir enfin à résorber le chômage (par la réduction du temps de travail, et la création d'emplois d'intérêt général, notamment pour réaliser la « transition énergétique ») et la précarité (en renforçant le droit du travail, au lieu de la grignoter, comme aujourd'hui) ?

Ne faut-il pas aussi revoir la politique de recrutement, d'affectation à des emplois, en se fondant sur les compétences et savoir-faire nécessaires pour les postes à pourvoir, plutôt que sur les connaissances scolaires et les diplômes ?

L'élévation du niveau éducatif de la population fait apparaître archaïque notre mode de fonctionnement politique, aujourd'hui monopolisé par des « professionnels de la politique », une prétendue « élite » issue des mêmes écoles, partageant une même vision « économiste » de la société, et déconnectée de la réalité du pays.

Oui, il faut ouvrir le recrutement de nouveaux élus, par le refus du cumul des mandats, par l'instauration d'un statut de l' élu (qui garantit le retour à la « vie civile » de l' élu une fois son mandat achevé).

Déjà, les partis politiques n'ont plus le monopole du choix des candidats, avec le mécanisme qui tend à se systématiser de « primaires » ouvertes aux citoyens.

Il faut développer la démocratie participative : on en est loin, quand on voit par exemple combien le débat organisé par le gouvernement sur la transition énergétique –sujet pourtant essentiel- a été discret et limité.

La politique – les choix qui nous concernent autant que citoyens – doit être l'affaire de tous. Heureusement, l'internet permet de contourner les médias (pour la plupart entre les mains de l'oligarchie financière).

Faire participer les citoyens au débat public, c'est la raison d'être des associations d'éducation populaire, telles qu'ATTAC.

Bonnes nouvelles

Serbes et Kosovars font la paix, parce qu'ils veulent entrer dans l'Union européenne. La minorité serbe du nord du Kosovo jouira d'une large autonomie d'administration locale. En contrepartie, Belgrade accepte l'autorité de Pristina sur l'ensemble du Kosovo, sans reconnaître formellement son indépendance. Les deux parties s'engagent à ne rien faire qui puisse torpiller l'adhésion de l'une ou l'autre à l'UE. Le compromis est dû à Catherine Ashton, haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères. Dans les Balkans, comme hier pour les pays de l'ex-bloc de Varsovie, le projet européen représente la modernité, la garantie de l'arrimage à l'Ouest, la paix, l'enracinement de l'Etat de droit.

(Alain Frachon, dans Le Monde du 3 mai, qui note cependant : « plus l'Union européenne s'étend à de nouveaux membres, plus elle intègre d'Etats aux économies asymétriques, plus elle est disparate, plus elle se désunit. »).

[Ulrich Beck, sociologue, auteur de « non à l'Europe allemande », va à l'essentiel en écrivant : « La première finalité de l'Europe se traduit par le fait que les ennemis d'hier sont devenus les voisins d'aujourd'hui ; pas toujours de bons voisins, certes, des voisins qui se querellent, qui entretiennent des stéréotypes réciproques... mais sans l'hostilité de naguère. Vu la violence de l'histoire européenne, cela relève du miracle.

Sa deuxième finalité est de constituer une réponse à la mondialisation. L'Europe est une assurance qui empêche la disparition des nations européennes dans l'insignifiance. Une France posteuropéenne serait une France perdue, une Allemagne posteuropéenne le serait aussi, comme une Italie posteuropéenne, etc. (...) L'UE est beaucoup plus à même de défendre les intérêts nationaux que les nations ne pourraient jamais le faire toutes seules. Telle est l'idée que l'on doit défendre pour l'Europe, en Europe »].

Bruxelles va suspendre pour deux ans trois insecticides tueurs d'abeilles dont le Cruiser et le Gaucho. Les apiculteurs sortent vainqueurs de quinze ans de lutte contre les firmes agrochimiques (*Le Monde*, 2 mai ; bonne nouvelle, mais cela illustre une terrible faillite du système d'évaluation des risques : ces insecticides auraient dû être retirés depuis déjà dix ans, remarque Stéphane Foucart, *Le Monde*, 5-6 mai...)

Cécile Duflot veut densifier les zones urbaines et stopper l'étalement urbain : faciliter la transformation en logements des bureaux vides (5 millions de m² en France), réduire l'obligation de création de places de stationnement par logement construit, permettre la surélévation d'immeubles par l'alignement en hauteur des bâtiments mitoyens, encourager la densification des quartiers pavillonnaires en réduisant l'obligation de taille minimale des terrains... Par ailleurs la compétence sur les plans locaux d'urbanisme devrait être transférée aux intercommunalités. (*Le Monde*, 30 avril).

Cécile Duflot veut aussi créer une « sécurité sociale du logement », alimentée par une contribution des propriétaires et des locataires, à part égale. La cagnotte, gérée par l'Etat, permettrait dès les premiers impayés d'indemniser les propriétaires. Parallèlement, un suivi social serait déclenché dès les premiers difficultés.

La ministre du logement étudie également les moyens d'**écrémer tous les loyers excessifs** au cours du temps, en s'appuyant sur une connaissance fine du marché locatif. (*Le Monde*, 3 mai).

Dérèglement climatique

Le 9 mai 2013, la concentration atmosphérique en dioxyde de carbone (CO₂) a atteint le seuil symbolique de 400 parties par million (ppm), en hausse de 10% par rapport à 1997 (année du Protocole Kyoto) et de 42% par rapport à la période préindustrielle.

Ainsi, aucune des mesures prises à ce jour, n'a permis de ralentir la croissance de cette concentration, dont le taux d'augmentation annuel a été multiplié par 3 en 50 ans, et est voisin actuellement de 2,1 ppm par an.

Cet échec collectif face à la catastrophe climatique annoncée, reflète la dépendance absolue du système économique mondial et du modèle économique dominant actuel, à l'utilisation massive des énergies fossiles, qui a conduit à déverser en 2012, plus de 35 milliards de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Cette addiction engendre une augmentation, sans précédent historique, de la concentration en CO₂, un des principaux gaz à effet de serre, dont la durée de retour au niveau préindustriel est peu réversible à l'échelle historique.

« Il faut remonter au début du pliocène, il y a plusieurs millions d'années, lorsque aucun être du genre Homo n'arpentait la surface du globe, pour retrouver de tels niveaux de CO₂ dans l'atmosphère. »

Autant les effets de cette mutation sur le changement climatique ou l'acidification des océans, sont relativement connus, autant ses conséquences sur la santé restent à découvrir.

Quelles seront les facultés d'adaptation des systèmes biologiques humains à une augmentation durable de la concentration en CO₂ de l'air respiré ?

En tout cas, ses impacts sanitaires directs et indirects commencent à préoccuper la communauté scientifique, qui redoute une exacerbation des effets toxiques de certains polluants atmosphériques par l'effet synergique du CO₂.

Ce déversement massif de CO₂ dans l'atmosphère augmente chaque jour notre « dette géophysique » et cet emprunt apparaît non seulement à haut risque mais de plus en plus toxique (*D. Delestre, RAC-F, 13 mai*).

Sans réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'ici à 1980, **environ 55 % des végétaux et 35 % des animaux** auront perdu plus de la moitié de leur zone climatique de répartition, du fait d'une augmentation probable de 4°C de la température moyenne terrestre et de profondes mutations des climats régionaux.

Parmi les animaux, reptiles et amphibiens seraient les plus menacés. L'Afrique subsaharienne, le bassin amazonien et l'Australie verraient les plus forts taux de pertes d'habitats- donc d'espèces. A l'échelle mondiale, environ 10 % des végétaux et 5 % des animaux perdraient plus de 90 % de leur aire de répartition. (*Le Monde*, 14 mai).

Mexique

La guerre des cartels de la drogue a fait 60 000 morts depuis 2008 (*Le Monde*, 10 avril) [des effets ravageurs de la prohibition de la drogue, comme naguère celle de l'alcool... !]

Vietnam

Cinquante ans après la guerre, l' « agent orange » répandu par les Américains continue de tuer. 80 millions de litres de ce produit toxique ont été déversés durant une dizaine d'années sur le Vietnam, mais aussi sur le Cambodge et le Laos. Deux millions de personnes en auraient été victimes depuis 1961. Trois millions d'hectares et 30 000 villages auraient été contaminés par l'agent. A Danang, on estime à 5 000 le nombre de personnes qui paient encore le prix de la dispersion du défoliant. En 2005, la justice américaine a estimé que l'usage de défoliants ne pouvait être qualifié de crime de guerre, et qu'en outre les plaignants vietnamiens n'avaient pas pu établir un lien de cause à effet convaincant entre l'exposition à l'agent orange et leur état de santé. Les Américains, après avoir été pendant des décennies dans le déni de leurs crimes, viennent enfin de lancer un premier programme de décontamination. Mieux vaut tard que jamais... (Le Monde, 30 avril).

Pollution de l'air

1 200 000 Chinois sont morts prématurément en 2010 en raison de la seule pollution de l'air, estime le Health Effect Institute. La même année, l'Inde, avec presque le même nombre d'habitants a enregistré 620 000 décès dus à la mauvaise qualité de l'air. (Libération, 20-21 avril). La pollution de l'air tue aussi 29 000 Britanniques par an (Le Monde, 5-6 mai).

Le moins-disant salarial en accusation

Le 24 avril, l'effondrement à Dacca d'un immeuble de huit étages rassemblant un grand nombre d'ateliers de travail de confection aux conditions de travail dickensiennes a causé la mort de plus de mille personnes, des femmes essentiellement. Ce sont nos entreprises de prêt-à-porter, des marques bien connues (Mango, El Corte Inglés, Primark), qui font fabriquer des vêtements dessinés en Europe puis portés en Europe. Les ouvrières du textile gagnent l'équivalent de 30 à 50 € par mois. Mais le pire, c'est l'insécurité dans laquelle elles travaillent, parce que leurs employeurs paient des pots de vin à des inspecteurs véreux, parce que le syndicalisme est pourchassé, et parce que les entreprises occidentales commanditaires des sous-traitants locaux rechignent à s'engager vraiment pour exiger des conditions de travail décentes.

Nous vivons dans un monde où, si les individus sont encore ancrés dans une logique territoriale, les entreprises ont cessé de l'être depuis un siècle. La logique du moins-disant salarial est l'un des principes de base de l'économie de marché. Le moins-disant salarial des « réformes structurelles de compétitivité » relève de la même logique que le moins-disant fiscal : il s'agit là aussi, par la baisse des salaires, de maximiser la part de la richesse créée, qui passera en dividendes et en bonus extravagants que les dirigeants des plus grosses entreprises s'octroient à eux-mêmes (Sylvie Kauffmann, Paul Jorion, Le Monde, 30 avril, 14 mai).

Paradis fiscaux

26 000 milliards de dollars ! Ce serait le montant des sommes dissimulées dans ces territoires opaques, selon l'ONG Tax Justice Network (qui donne la fourchette : de 21 000 à 32 000 milliards de \$), soit près de deux fois le PIB des Etats-Unis. La moitié de cette fortune *offshore* serait détenue par 91 000 personnes, soit 0,001 % de la population mondiale. Et l'autre moitié par 8,4 millions d'individus, soit 0,14 % de l'humanité. **La moitié du commerce mondial transite par les paradis fiscaux.** Les Français dissimuleraient 600 milliards d'euros dans les paradis fiscaux, ce qui fait perdre à l'Etat de l'ordre de 60 à 80 milliards d'euros de recettes fiscales par an, soit entre 17 % et 22 % du montant total de ces recettes... Mais l'administration fiscale a perdu 25 000 agents depuis 2002...

Du Royaume-Uni à l'Allemagne, de l'Inde aux Etats-Unis, en passant par le Parlement et la Commission européenne, le discours antiparadis fiscaux enfle et se fait plus menaçant. L'idée d'imposer une transparence comptable complète progresse. François Hollande a demandé que soient publiés, pour les banques et les grandes entreprises, le chiffre d'affaires, les effectifs, les profits, les impôts et les subventions publiques reçues. L'Europe tente de généraliser l'échange automatique d'informations fiscales. Aux Etats-Unis, la loi Fatca, qui va entrer en application le 1^{er} janvier 2014, impose aux institutions financières du monde entier de livrer au fisc toute information concernant des transactions financières avec un Etats-Unien.

Alors, serait-ce vraiment la fin annoncée des paradis fiscaux ?

Et au-delà de cette question, il faut mettre à l'ordre du jour de l'UE la question de l'harmonisation fiscale. Faute d'harmonisation fiscale et de levée du secret bancaire, le marché unique européen a ouvert un boulevard à la fraude et au dumping fiscal. L'harmonisation fiscale ne peut plus rester à l'écart de la construction européenne. (Alternatives économiques, mai).

Le haricot magique contre les vampires

Les feuilles de haricot sont tapissées de minuscules crochets, qui piègent en quelques secondes les punaises de lit qui s'y aventurent, perçant leur pied et les harponnant définitivement. Voilà un moyen écologique de se débarrasser de cet animal, qui a fait ces dernières années son retour dans les grandes villes occidentales, y compris dans les meilleurs hôtels. Sinon, il faut recourir aux grands moyens : aspiration, brosse à sec, congélation à -20 °C, lavage à la machine, nettoyage à la vapeur à 120 °C ou haute pression, chauffage ou destruction du mobilier –et ce, sans garantie absolue d'enrayer l'invasion... (Le Monde, Science et techno, 13 avril).

France

Affaire Tapie : Stéphane Richard mis en cause par la Cour de discipline budgétaire.

M. Richard, proche de M. Sarkozy, fut le directeur de cabinet de Christine Lagarde à Bercy de 2007 à 2009, où il avait donné son feu vert à l'arbitrage privé, puis refusé d'exercer un recours contre la sentence favorable à M. Tapie. Il avait indiqué avoir agi sur ordre, Mme Lagarde assumant l'intégralité des actes commis dans cette procédure.

Le tribunal arbitral avait attribué, en juillet 2008, un montant total de 403 millions d'euros, dans le cadre de son conflit avec le Crédit Lyonnais. M. Tapie avait été très assidu à l'Élysée, aux dates correspondant à l'arbitrage. Il y voyait non seulement Sarkozy, mais aussi Guéant ou Pérol. (*Le Monde*, 26 avril).

Un an de Hollande, c'est mal parti (*Politis hors-série, mai-juin 2013*).

Dans la série « un an pour rien », Francis Wurtz déplore qu'« une chance historique a[it] été gâchée » : Hollande a très vite renoncé à renégocier le traité européen (contrairement à son engagement n° 11). La crise de l'euro n'est pas derrière nous : « le chômage explose, la pauvreté s'étend, la récession s'installe. Souvent, la dette ne fait que grossir. Les banques sont hyper-fragiles. De nouveaux pays risquent d'appeler à l'aide, comme la Slovaquie. Même les « vertueux » Pays-Bas sont touchés. La polarisation Allemagne-Sud ne cesse de s'envenimer et les déséquilibres de se creuser, avec la désindustrialisation galopante des pays du Sud, France comprise. »

Plutôt que d'adopter des mesures protégeant l'emploi des salariés, comme annoncé, le gouvernement a renforcé la flexibilité, suivant les desiderata du Medef. En refusant de transformer radicalement le système bancaire, le gouvernement renonce à remettre la finance à sa place. En dépit de quelques avancées intéressantes, l'impôt reste très inéquitable. Il aurait fallu revoir l'assiette d'imposition et entreprendre une révision plus profonde des niches fiscales. Sur les deux moyens de revaloriser le Parlement, le droit de vote des étrangers aux élections locales est renvoyé aux calendes grecques. La paupérisation des universités se poursuit.

Dans la série « un an pour si peu », on note que le premier décret sur l'encadrement des loyers va dans le bon sens, mais que la production de nouvelles habitations prend du retard. Cécile Duflot a obtenu une amélioration de la loi SRU, qui oblige désormais les communes de plus de 3 500 habitants à construire 25 % de logements sociaux, sous peine de subir des pénalités multipliées par 5.

Lié à l'atome, le gouvernement se montre incapable de fixer le cap de l'incontournable transition énergétique. La garde des Sceaux montre une ferme volonté d'en finir avec le tout sécuritaire, mais l'engagement des réformes judiciaires se fait attendre.

Courrier des lecteurs

T.V. réagit à l'article France du précédent numéro. L'échec de François Hollande réside aussi à mon sens dans son absence de conviction et celle de son équipe. Ce sont des gens qui ont cherché les slogans pour être élus, mais sans réellement y croire, comme Ségolène a ensuite avoué qu'elle a défendu le SMIC à 1500€ persuadée que c'était une erreur ; ces gens n'ont pas de fibre économique ni sociale pour la plupart, comme le démontrent Cahuzac et ceux qui l'ont couvert. Ils ne sont là que pour eux. La différence avec un Chavez est saisissante. Chavez lors de sa première campagne a cherché à rassurer le capital pour ensuite comprendre que c'était un adversaire de classe qui chercherait toujours à le contraindre. Il a donc accepté le combat et ses difficultés et les Vénézuéliens y ont gagné. Ici Mitterrand, Jospin et Hollande encore plus rapidement se sont pliés à la rigueur imposée par les marchés, au lieu de décider de se passer d'eux et de reconstruire la société sur la base du vieux programme du CNR. Ils se sont couchés pour être financés, alors qu'ils ont les moyens de s'autofinancer en organisant le défaut de paiement de la dette et en imposant normalement les profits, c'est-à-dire de manière progressive et égalitaire du montant nécessaire pour assurer le financement de l'état et de la protection sociale.

Le problème n'est pas d'un taux marginal à 80 ou 95%, mais de boucler le budget grâce à l'imposition de chacun en proportion de ses gains et en respectant l'égalité de chacun devant l'impôt.

... et aux propos de A.B. dans le courrier des lecteurs :

En ce sens, la sortie de AB me paraît un peu beaucoup déplacée. Moi aussi, j'ai voyagé beaucoup et dans mes voyages je me suis forgé une conviction complètement contraire à la sienne. On n'a pas du fréquenter les mêmes personnes pendant ces voyages :o). Comdad dans l'argumentation de l'escroquerie libérale, il déforme le problème qui n'est pas de fustiger les nantis, bien au contraire, mais d'obtenir qu'ils participent en proportion de leurs revenus et conformément à l'article XIV de la déclaration des droits de l'homme au financement de l'état. Bernard Arnaud et Gérard Depardieu notamment, seraient hautement considérables si ils acceptaient, comme d'autres dont on ne parle pas assez l'acceptent, de respecter ce droit et ce devoir et se préoccupaient des vrais drames de la pauvreté au lieu de se victimiser. Leur réaction est injuste et mesquine, au mieux ce sont des égoïstes incultes, au pire ce sont des salauds. AB parle de se préoccuper de la raison du succès des nantis, et c'est bien là effectivement la question, mais avec une lecture complètement différente de la sienne, qui regarde par le petit bout de la lorgnette, celui de son exclusif intérêt immédiat. Je vais lui proposer une traduction dans le sens capitaliste de la juste imposition qu'on réclame. Je suis l'Etat et AB un entrepreneur à succès ; AB peut développer ses qualités et son sens de l'entreprise, grâce à l'éducation que je lui ai fournie et que j'ai financée), puis son entreprise va profiter des infrastructures, des routes, des ports et aéroports que j'ai créés, puis il va pouvoir gagner de l'argent grâce à ces citoyens que j'ai éduqués et formés (de 7500 à 13000€ par an et par élève), parce que j'ai créé des infrastructures sociales (hôpitaux, crèches.), des logements, des normes et que je paye une administration pour protéger ces gens qui ainsi peuvent œuvrer pour lui dans une relative sécurité et tranquillité. Tout ce système forme le marché sur lequel AB va pouvoir vendre ses produits et s'enrichir. En clair, moi l'Etat, je suis l'associé en industrie de AB, et j'ai apporté bien plus de moyens qu'il n'a libéré de capital pour monter son entreprise. L'impôt que je réclame à AB n'est donc que le plus petit dividende qu'il me doit et qui va me permettre de pérenniser ce système.

Or AB et ses pareils refusent de renvoyer leur juste dividende, ce qui va à l'encontre même des règles capitalistes sur lesquelles ils s'appuient pour se prétendre victimes et spoliés, ils m'appauvrissent et cassent le système qui leur a profité et qui aurait pu encore leur profiter.

A preuve de ce que je dis, je vis dans l'AMAPA région très pauvre du Brésil et il est très difficile d'y monter une entreprise prospère parce qu'il n'y a pas de routes, pas d'aéroport, que l'électricité, l'internet et le téléphone sont d'une médiocrité sans nom, que l'hôpital y est un mouvoir où même un boucher ne ferait pas confiance au médecin pour découper sa viande et surtout parce que l'absence d'éducation d'avant Lula donne de pauvres hères, et que même trouver une femme de ménage y est un parcours du combattant.

AB a monté des entreprises à l'étranger, c'est une très bonne chose parce qu'il participe ainsi à la progression de ces pays et donc à la réduction des différences de prix de revient entre Nord et Sud... sauf à se comporter en rapace prédateur, qui refuse de payer le juste impôt à l'Etat pour tenir les gens dans la pauvreté qui nous permet d'acheter pas cher tout en les enrichissant. Nombre d'entrepreneurs à l'étranger ne recherchent en effet que le moindre coût en pestant contre les quelques lois sociales et les quelques coûteux et médiocres services publics tout en gagnant de l'argent grâce à ces mêmes lois et ces mêmes coûteux services publics dans les pays desquels ils vendent la camelote produite à l'étranger dans des conditions, souvent contestables.

Jean-Paul, je te remercie de faire copie de ce mail à AB et je suis à son écoute si il veut continuer le débat en privé. [AB paie ses impôts, note JPA].

Sur le site <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152> on peut lire d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.